

La prise de licence en ligne par l'adhérent

- [RUBRIQUE ESPACE LICENCIÉ](#)
- [RUBRIQUE SITE PRISE DE LICENCE](#)
- [APPLICATION MOBILE](#)

RUBRIQUE ESPACE LICENCIÉ

Espace licencié

Connexion et création d'un compte

The screenshot shows the FF Judo website's login and registration interface. At the top left is the FF Judo logo. To its right, the text reads "FEDERATION FRANCAISE DE JUDO" and "Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées". The main content area features a "Se connecter" section with a small FF Judo logo, a "Numéro de licence" input field, a "Mot de passe" input field, a "Se connecter" button, and a link "Mot de passe oublié ? Cliquez ici". Below this is a "Nouvel utilisateur ? S'inscrire" button. Two red callout boxes with blue arrows point to the "S'inscrire" button and the "Cliquez ici" link. The "Cliquez ici" link is highlighted in a red box with the text "Mot de passe oublié". The "S'inscrire" button is highlighted in a red box with the text "Création d'un compte". At the bottom of the page, there is a footer with the text "© 2010 / Fédération Française de Judo - Tous droits réservés".

Espace licencié

Page d'accueil



FEDERATION FRANCAISE DE JUDO
Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées



MICHELLE DOMINIQUE - MARTIN JEAN-PIERRE

[Modifier le compte](#) | [Déconnexion](#)

Club : - SITE GENEVOISE SPORTS de JUDO SUISSE
10 RUE DE SURE
1201, GENÈVE

Tél. professionnel : 022 845 10 00
Portable : 07 73 88 88 20
Email : jeanpierre.martin@ffjudo.ch



Imprimer ma licence



Faire une demande de licence

Imprimer sa licence

demande de licence en cours...

est licencié à :

Grade :
 Jaune en le 07/09/2004 - JUDO JUJITSU

[Voir mon historique](#)

Ma ligue

LIGUE GENEVOISE SUISSE
8 RUE ALBERT CARLIS
1201 GENEVE
Téléphone : 022 845 10 00
Fax : 022 845 10 00
Email : info@liguegs.ch
Site internet :
Remarque : Lundi, mardi et jeudi 08h00/17h00 &
vend. 08h00/12h & samedi le matin.

Mes inscriptions

Compétitions Stages Passages de grade 2015 Validez

Dojo info club

Visualisez



les versions E-Magazine de
Dojo info club

JUDO MAGAZINE

Téléchargez



la version E-Magazine de
Judo Magazine

www.ffjudo.com/ffj/Minisites/Espace-Services-Internet/Les-dojos-info ons saisies sur l'extranet fédéral...

[Retour sommaire](#)

Espace licencié

Impression de la licence

FEDERATION FRANCAISE DE JUDO
Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées

Impression de la licence

Annuler

1 - Sélectionnez la saison

2014/2015

2 - Sélectionnez la discipline

JUDO JUJITSU

3 - Affichez la licence en pdf

[Imprimer une attestation de licence 2014/2015](#)

© 2010 / Fédération Française de Judo - Tous droits réservés

Espace licencié

Renouvellement de la licence

The screenshot shows the 'Demande de licence' (License Request) form on the FF Judo website. The form is titled 'Demande de licence' and includes an 'Annuler' (Cancel) button. It is divided into three main sections:

- 1 - Sélectionnez la saison**: A dropdown menu showing '2015/2016'.
- 2 - Sélectionnez la discipline**: A dropdown menu showing 'JUDO JUJITSU'.
- 3 - Faites votre demande de licence**: A green box containing the text 'Dernier club STE GENEVIEVE SPORTS en 2014/2015' and two buttons: 'Je renouvelle dans mon dernier club' and 'Je sélectionne un autre club'.

Red callout boxes with blue arrows point to these elements:

- 'Sélection de la saison' points to the '2015/2016' dropdown.
- 'Sélection de la discipline' points to the 'JUDO JUJITSU' dropdown.
- 'Sélection d'un autre club' points to the 'Je sélectionne un autre club' button.
- 'Renouvellement dans son club' points to the 'Je renouvelle dans mon dernier club' button.

© 2010 / Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées

Espace licencié

Renouvellement de la licence – choix du club

FEDERATION FRANCAISE DE JUDO
Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées

M18121960MARTI01 - MARTIN JEAN-PHILIPPE

Demande de licence

Recherche d'un club pour la saison 2015/2016 en JUDO JUJITSU

Saisissez au moins les 2 premiers caractères du code postal : 03

39 dojo(s) de JUDO JUJITSU dans le 03

Club	Dojo	Adresse dojo	Ville
03000 ASPTT MOULINS JUDO	A	Allée des Pyracanthas Nomazy	MOULINS
03000 J.C. MOULINOIS	A	101 RUE DU JEU DE PAUME	MOULINS
03100 ASPTT MONTLUCON	A	RUE JULES FERRY	MONTLUCON
03100 CSLG MONTLUCON SECTION JUDO	A	95 AVENUE JULES GUESDE	MONTLUCON
03100 JUDO KWAI BOURBONNAIS	A	Allée JEAN JACQUES SOULIER	MONTLUCON
03100 JUDO CLUB DE VENDAT	A	ROUTE DE ST REMY EN ROLLAT	VENDAT
03100 JUDO CLUB LAPALISSE	A	ALLEE DES SPORTS	LAPALISSE
03100 CTRE SOC SECT JUDO	A	30 RUE EMILE GUILLAUMIN	LE DONJON
03140 J.C.ST POURCINOIS	B	AVENUE DU STADE	Chantelle
03150 FAM VARENNES S ALLIER	A	RUE DE LA BRUNETTE	VARENNES SUR ALLIER
03170 JUDO COMMENTRYENNE	B	PL DE LA MAIRIE CENTRE SOCIO CULTUREL	ST ANGEL
03170 CLUB JUDO KODOKAN BEZENETOIS	A	RUE RENE PIQUANDET	BEZENET
03200 AS DES GRAVES	A	10 RUE BELIN	VICHY
03200 J.C.VICHYSOIS	A	MJC BP 2617	VICHY
03210 ASPTT MOULINS JUDO	B		Chemilly
03220 E.A.M.DOMPIERROISE	B	Rue du Stade	JALIGNY
03240 ECOLE JUDO DE TRONGET	A	8 RUE DES RIATS	TRONGET
03250 AMICALE LAIQUE LE MAYET	A	COMPLEXE FERNAND FAYET LA BOULAIRE	LE MAYET DE MONTAGNE

Espace licencié

Renouvellement de la licence – validation de la demande

FEDERATION FRANCAISE DE JUDO
Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées

MOULLEZ/COMPARTIMENT - MARTIN JEAN-PHILIPPE

Annuler

Demande de licence

Vous avez sélectionné le club **STE GENEVIEVE SPORTS (911850)** pour une demande de licence

Correspondant du club : **BRUNO CLAUDE**
Téléphone : **01 90 34 40 30**
Téléphone autre :
Portable :
Fax : **01 90 34 40 30**
Email : **bruno@ste-genevieve.fr**
Siteweb : **ste-genevieve.fr**

Dojo : A - **Ste Genevieve Sports**

CNIL :
Loi du 06.01.1978 modifiée "Informatique, fichiers et libertés" :
Les données à caractère personnel vous concernant sont indispensables à la gestion de votre licence par la FFDJA. A défaut, votre demande de licence ou de renouvellement de licence ne pourra être prise en considération. Vous autorisez expressément la FFDJA à traiter et conserver par informatique les données vous concernant. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour des données vous concernant auprès du service licences de la FFDJA. Ces informations sont destinées à la FFDJA et peuvent être communiquées à des tiers. La FFDJA s'engage à leur demander de respecter les droits applicables en matière de droit à la vie privée et de...

Si vous vous opposez à ce que vos données à caractère personnel soient communiquées à des tiers à des fins de prospections, notamment commerciales, veuillez cocher la case suivante :

ASSURANCES :

ACTIVITES GARANTIES :
La pratique du judo, jujitsu, kendo et disciplines associées, dans le cadre des compétitions ou séances d'entraînement organisées dans les lieux d'installations sportives appartenant ou mis à la disposition de la Fédération, de ses organismes territoriaux obligatoires et internes, des clubs et associations affiliés ou sous le contrôle, la surveillance ou l'autorisation de la FFDJA ou toute autre entité. - L'enseignement du judo, jujitsu, kendo et disciplines associées. - Les manifestations de promotion organisées par les organismes assurés ou toute personne mandatée par...

assurance

Refus d'assurance : Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance Accidents Corporels proposée par la FFDJA et non obligatoire, il reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du Judo et D.A. pouvant porter atteinte à son intégrité physique. Il ne réglera pas la somme de 2,52 € TTC avec la licence.

AFFICHER LA NOTICE D'ASSURANCE - J'ai pris connaissance de la notice d'assurance :

Valider la demande dans ce club Retour

© 2010 / Fédération Française de Judo - Tous droits réservés

Espace licencié

Renouvellement de la licence – après validation de la demande

The screenshot displays the 'Espace licencié' interface for the 'FEDERATION FRANCAISE DE JUDO'. The header includes the logo and the text 'Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées'. Below the header, there is a search bar with the text 'MIEUX COMMUNIQUER - MARTIN JEAN PHILIPPE' and an 'Annuler' button. The main content area is titled 'Demande de licence' and features a document icon. A section titled 'Dossier n° 1436 - Demande en attente dans le club' shows the date '2015/2016 - Demande effectuée le 19/05/2015 09:15:41 dans le club'. A blue banner with a warning icon states: 'Pour valider votre prise de licence, vous devez vous présenter au club avec le formulaire de licence imprimer, signer et régler votre cotisation.' Below this, there are two links: 'Imprimer le formulaire de licence' (with a document icon) and 'Supprimer la demande de licence' (with a document icon crossed out by a red 'X'). Two red callout boxes with blue arrows point to these links: one to the print link and one to the delete link.

Impression du
formulaire de
licence

Suppression de la
demande *

* La suppression de la demande de licence est possible tant que le club ne l'a pas prise en compte.

RUBRIQUE SITE PRISE DE LICENCE

Site prise de licence

Page d'accueil

FEDERATION FRANCAISE DE JUDO
Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées

FF judo

Demande de licence auprès d'un club affilié à la FFJDA - saison 2015/2016

Vous n'avez jamais été licencié à la FFJDA

Nom :
Prénom :
Sexe : Masculin Féminin
Date de naissance :
Format : jj/mm/aaaa
Discipline : JUDO JUJITSU

Suivant

Vous avez déjà été licencié à la FFJDA

Numéro de licence :
Discipline : JUDO JUJITSU

Suivant

ou

Créez ou accédez à votre compte licencié

Vous avez aussi la possibilité d'imprimer un formulaire de licence vierge, de le remplir, de le signer. Puis de vous présenter au club de votre choix avec le certificat médical et le règlement de la cotisation.

[Imprimer le formulaire de licence vierge](#)

Imprimez votre attestation de licence pour la saison 2015/2016.

Numéro de licence : Discipline : JUDO JUJITSU

[Imprimer l'attestation de licence](#)

© 2010 / Fédération Française de Judo - Tous droits réservés

Pour une première licence

Pour un Renouvellement

Impression d'un formulaire de licence vierge

Impression de votre attestation de licence

Site prise de licence

Première licence et renouvellement



FEDERATION FRANCAISE DE JUDO
Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées

Vous faites une demande de licence pour :

LAMPION SERAPHIN

Sexe masculin, né le 01/01/2000

Discipline : JUDO JUJITSU

Merci de compléter la demande :

Adresse :	<input type="text"/>
Complément d'adresse :	<input type="text"/>
Code postal :	<input type="text"/>
Ville :	<input type="text"/>
Email :	<input type="text"/>
Portable :	<input type="text"/>

Demande à compléter puis « Suivant » pour continuer

Annuler

Suivant

© 2010 / Fédération Française de Judo - Tous droits réservés

Site prise de licence

Première licence et renouvellement – choix du club

Recherche par code postal du dojo

Choix du dojo :

Saisissez au moins les 2 premiers caractères du code postal du dojo puis validez :

03 Validez Précédent

Cliquez sur le nom du club pour poursuivre votre demande

39 dojo(s) de JUDO JUJITSU dans le 03

Club	Dojo	Adresse dojo	Ville
03000 ASPTT MOULINS JUDO	A	Allée des Pyracanthas Nomazy	MOULINS
03000 J.C. MOULINOIS	A	101 RUE DU JEU DE PAUME	MOULINS
03100 ASPTT MONTLUCON	A	RUE JULES FERRY	MONTLUCON
02100 CSLG MONTLUCON SECTION JUDO	A	95 AVENUE JULES GUESDE	MONTLUCON
03100 JUDO KWAI BOURBONNAIS	A	Allée JEAN JACQUES SOULIER	MONTLUCON
03110 JUDO CLUB DE VENDAT	A	ROUTE DE ST REMY EN ROLLAT	VENDAT
03120 JUDO CLUB LAPALISSE	A	ALLEE DES SPORTS	LAPALISSE
03130 CTRE SOC SECT JUDO	A	30 RUE EMILE GUILLAUMIN	LE DONJON
03140 J.C.ST POURCINOIS	B	AVENUE DU STADE	Chantelle
03170 A.S. VARENNES S ALLIER	A	RUE DE LA BRUNETTE	VARENNES SUR ALLIER
03170 A.S. JUDO COMMENTRYENNE	B	PL DE LA MAIRIE CENTRE SOCIO CULTUREL	ST ANGEL
03170 CLUB JUDO KODOKAN BEZENETOIS	A	RUE RENE PIQUANDET	BEZENET
03200 AS DES GRAVES	A	10 RUE BELIN	VICHY
03200 J.C.VICHYSOIS	A	MJC BP 2617	VICHY
03210 ASPTT MOULINS JUDO	B		Chemilly
03220 E.A.M.DOMPIERROISE	B	Rue du Stade	JALIGNY
03240 ECOLE JUDO DE TRONGET	A	8 RUE DES RIATS	TRONGET
03250 AMICALE LAIQUE LE MAYET	A	COMPLEXE FERNAND FAYET LA BOULAIRE	LE MAYET DE MONTAGNE
03260 MJC ST GERMAIN DES FOSSES JUDO	A		ST GERMAIN DES FOSSES
03270 EC. JUDO KODOKAN ST YORRE	A	. 7 RUE DES PALLE	SAINT-YORRE
03290 E.A.M.DOMPIERROISE	A	Complexe Sportif du Chambon	DOMPIERRE

Sélection du club

Site prise de licence

Première licence et renouvellement – validation de la demande

FEDERATION FRANCAISE DE JUDO
Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées

Vous avez sélectionné le club **AS DES GRAVES (030010)** pour une demande de licence

Correspondant du club : **REVERE BLANE**
Téléphone :
Téléphone autre :
Portable : **06 29 28 98 25**
Fax :
Email : www.club@asdesgraves.fr
Siteweb : www.club.asdesgraves.fr

CNIL :
Loi du 06.01.1978 modifiée "Informatique, fichiers et libertés" :
Les données à caractère personnel vous concernant sont indispensables à la gestion de votre licence par la FFDJA. A défaut, votre demande de licence ou de renouvellement de licence ne pourra être prise en considération. Vous autorisez expressément la FFDJA à traiter et conserver par informatique les données vous concernant. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour des données vous concernant auprès du service licences de la FFDJA. Ces informations sont destinées à la FFDJA et peuvent être communiquées à des tiers. La FFDJA s'engage à leur demander de respecter les droits applicables en matière de droit à la vie privée et de...

NOTICE D'ASSURANCE (saison sportive 2014/2015)
Extrait des conditions des contrats souscrits par la FFJDA, par l'intermédiaire de MDC CONSEIL, respectivement auprès de :
- ALLIANZ I.A.R.D (contrat n°19646610) pour la responsabilité civile
- MUTUELLE DES SPORTIFS (contrat n°2036) pour l'assurance accidents corporels
- MUTUADE ASSISTANCE pour l'assistance rapatriement

ACTIVITES GARANTIES :
La pratique du judo, jujitsu, kendo et disciplines associées, dans le cadre des compétitions ou séances d'entraînement organisées dans les lieux d'installations sportives appartenant ou mis à la disposition de la Fédération, de ses organismes territoriaux délégués et internes, des clubs et associations affiliés ou sous le contrôle, la surveillance ou l'autorisation de la FFJDA ou toute autre personne mandatée par elle. - L'enseignement du judo, jujitsu, kendo et disciplines associées. - Les manifestations de promotion organisées par les organismes assurés ou toute personne mandatée par...

Je refuse l'assurance

Refus d'assurance : Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance Accidents Corporels proposée par la FFJDA et non obligatoire, il reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du Judo et D.A. pouvant porter atteinte à son intégrité physique. Il ne réglera pas la somme de 2,52 € TTC avec la licence.

LA NOTICE D'ASSURANCE - J'ai pris connaissance de la notice d'assurance :

Précédent Valider la demande dans ce club

© 2010 Fédération Française de Judo - Tous droits réservés

A la validation, la demande de licence est ajoutée au panier du club

Site prise de licence

Première licence et renouvellement – après validation de la demande

FEDERATION FRANCAISE DE JUDO
Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées

FF judo

AS DES GRAVES (030010)

Correspondant : **STEFANE LUCHE**
Téléphone :
Portable : **06 20 08 96 22**
Email : **stefane.luche@ffjudo.org**
Site web : **http://www.gymnastie.com/club/030010/030010/030010/030010**

Dossier numéro 1446

! Pour valider votre prise de licence, vous devez vous présenter au club avec le formulaire de licence imprimer, signer et régler votre cotisation.

[Imprimer le formulaire de licence](#)

[Supprimer la demande de licence](#)

Retour

© 2010 / Fédération Française de Judo - Tous droits réservés

Impression du formulaire de licence

Suppression de la demande *

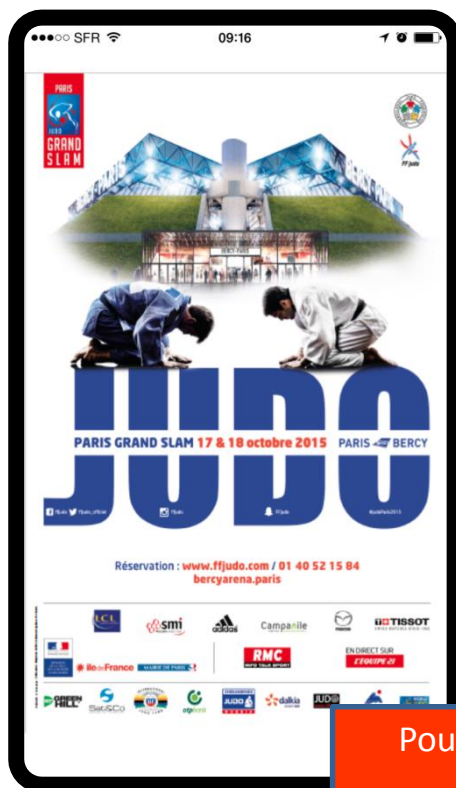
* La suppression de la demande de licence est possible tant que le club ne l'a pas prise en compte.

APPLICATION MOBILE



Application mobile

Connexion



Pour un renouvellement de licence, connectez vous avec le même compte que sur votre Espace licencié

Pour une première licence



Application mobile

Première licence

Saisie des informations

Retour

Saisie d'une nouvelle licence
Etape 1/3

Nom (*)

Prénom (*)

Sexe (M ou F) (*)

Naissance (JJ/MM/AAAA) (*)

Adresse (*)

Code Postal (*)

Ville (*)

Mail (*)

Téléphone

Suivant

Saison, discipline et club

Retour

Prise d'une nouvelle licence
Etape 2/3

Saison (*)

Discipline (*)

Entrez un code postal pour trouver un club

Code Postal

Suivant

Sélection du club

Assurance - CNIL

Retour

Saisie d'une nouvelle licence
Etape 3/3

Je souscris à l'assurance

Vous trouverez un extrait des conditions des contrats souscrits par la FFJDA en cliquant sur le lien suivant :

Conditions

Si toutefois vous ne souhaitez pas y souscrire, veuillez prendre connaissance des modalités :

Refus

J'autorise l'utilisation de mes données personnelles

Vous autorisez expressément la FFJDA à traiter et conserver les données vous concernant. Plus d'informations en cliquant sur le lien suivant :

CNIL

Essai

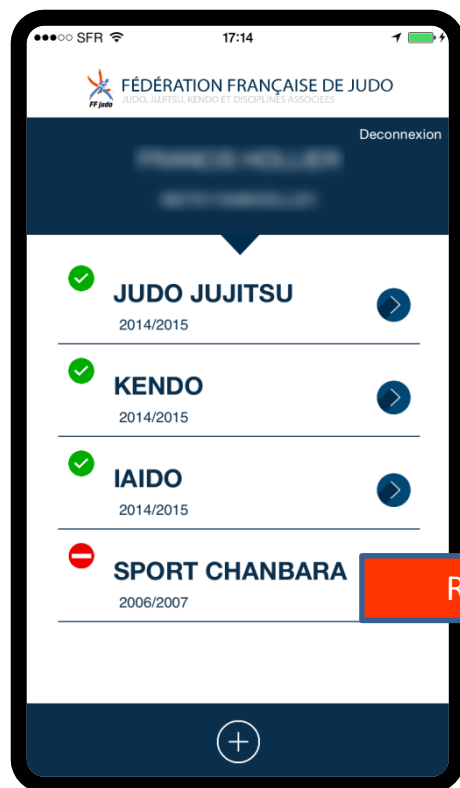
[Retour sommaire](#)



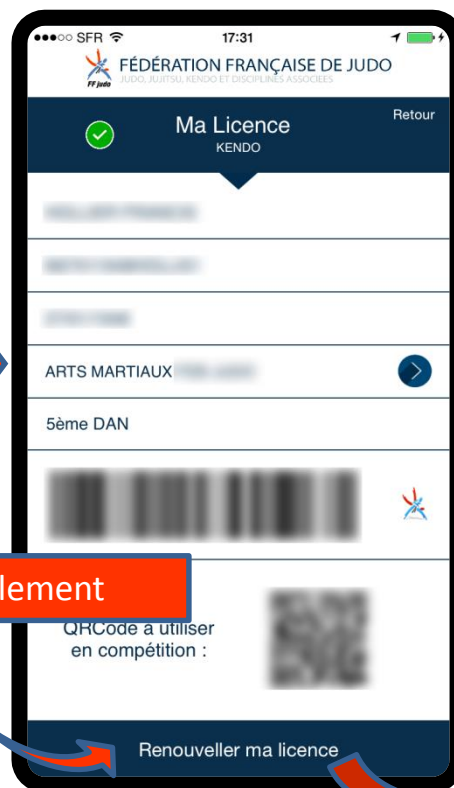
Application mobile

Renouvellement d'une licence

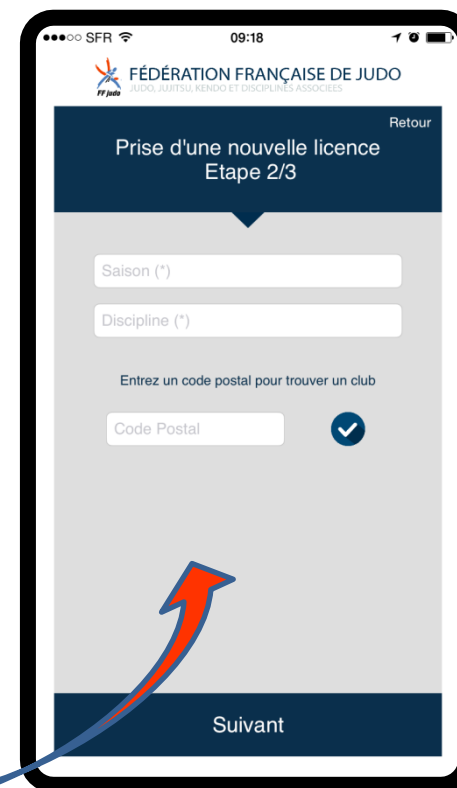
Liste des licences de la personne



Affichage d'une des licences



Renouvellement de la licence



Renouvellement

[Retour sommaire](#)



FORMULAIRE LICENCE FFJDA de la SAISON SPORTIVE 2015- 2016
EXEMPLAIRE À REMETTRE POUR VALIDATION
DE L'INSCRIPTION AU CLUB ET A LA F.F.J.D.A.

Prix de la licence : 36 €

Club N° 030010

Form fields: Numéro de licence, renouvellement ou déjà licencié; Nom: NOM; Prénom: PRENOM; Nom de jeune fille; Sexe (F ou M); Date de naissance: 01/01/2000; Code postal: 75014; Ville: PARIS; Adresse complète; Couleur de la ceinture; Adresse de messagerie; Téléphone portable.

-LOI DU 06.01.1978 modifiée" Informatique, fichiers et libertés" Les données à caractère personnel vous concernant sont indispensables à la gestion de votre licence par la FFJDA. A défaut, votre demande de licence ou de renouvellement de licence ne pourra être prise en considération. Vous autorisez expressément la FFJDA à traiter et conserver par informatique les données vous concernant... ASSURANCE: L'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier de l'assurance Responsabilité Civile souscrite par la FFJDA auprès d'ALLIANZ par l'intermédiaire de MDS CONSEIL...

• Refus d'assurance: Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance Accidents Corporels proposée par la FFJDA et non obligatoire, il reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du Judo et DA, pouvant porter atteinte à son intégrité physique et ne régle pas la somme de 2,52 € TTC avec la licence. Le licencié est obligatoire avant le 1er septembre 2015 pour les trois dirigeants du club ou de la section (Président, Secrétaire Général et Trésorier) et doit faire partie du 1er envoi, afin de permettre au club de bénéficier des garanties de responsabilité civile et de protection juridique. Attention : ce document précède au dos les garanties complémentaires qui peuvent être souscrites par l'intermédiaire de MDS CONSEIL. Les notices d'assurance sont téléchargeables sur le lien suivant: http://www.ffjudo.com/ffjda-federationAssurance

GUIDE D'UTILISATION: La présente demande de licence doit impérativement être datée et signée par l'adhérent ou son représentant légal. LA NOTICE EST LUE AVANT LA SIGNATURE DES PRÉSIDENTS ET CONSERVÉE PAR L'ADHÉRENT. Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les statuts et règlements de la FFJDA. Représentant légal: (nom et qualité); Lu et Approuvé: date et signature obligatoire; Date: / / 201_; Fédération Française de Judo, Jiu-Jitsu, Karate et Disciplines Associées - Institut du Judo - 21/25, avenue de la Porte de Châtillon - 75680 PARIS Cedex 14 - Standard Général : 0140521550 - Service Licences :0140521592

CONTRAT D'ASSURANCE commun avec ma demande de licence

Assurance « responsabilité civile » souscrite par la FFJDA, par l'intermédiaire de MDS CONSEIL, auprès de ALLIANZ (contrat n° 49646610), est incluse dans le prix de la licence et protège tout licencié dans la participation aux activités fédérales assurées dans le cas d'un dommage subi par autrui à la suite d'un événement dont le licencié est responsable directement ou indirectement en application du Code Civil. Pour connaître le détail de ces garanties, se reporter au site http://www.ffjudo.com/ffjda-federationAssurance.

L'ASSURANCE ACCIDENTS CORPORELS souscrite par la FFJDA, par l'intermédiaire de MDS CONSEIL auprès de MUTUELLE DES SPORTIFS (contrat n° 2036) (collision due au titre des garanties de base visées ci-dessus : 2,52 € TTC)

Assuré : Personne physique titulaire d'une licence Fédérale en vigueur ou en cours d'établissement ayant souscrit l'assurance accidents corporels. Sont exclus : • Dommages résultant de sports à risques (tels que : boxes, catch, spéléologie, chasse et plongée sous-marine, motonautisme, yachting à plus de 5 miles des côtes, sports aériens, alpinisme, varappe, hockey sur glace, bobsleigh, skeleton, ski à ski, ski hors-pistes, kite surf, sports en eaux vives, saut à l'élastique, sports automobiles ou motos...); • Accidents qui sont le fait volontaire de l'assuré ou du bénéficiaire en cas de décès; • Suicides volontaires et conscients ou tentatives de suicide; • Accidents occasionnés par guerre civile ou étrangère, insurrection, émeute, complot, mouvement populaire auxquels l'adhérent a pris une part active; • Accidents qui résultent de la participation de l'adhérent à des rixes, saut en cas de légitime défense; • Suites d'accidents, d'infirmité ou de maladies dont la survenance est antérieure à la date d'adhésion de l'assuré; • Accidents résultant de l'usage d'alcool, de drogues ou de stupéfiants par l'assuré; • Accidents résultant des effets directs ou indirects d'explosion, d'irradiation, de dégagement de chaleur provenant de la transmutation de noyaux d'atome ou de la radioactivité.

Table with columns: LICENCIES, ENSEIGNANTS, DIRIGEANTS, ATHLETES DE HAUT NIVEAU. Rows include: Décès (Moins de 16 ans, 16 ans et plus), Invalidité (franchise 5%), Accident corporel grave, EN CAS D'ACCIDENT DE SPORT UNIQUEMENT, Frais de soins de santé, Forfait sportif, Remise à niveau scolaire ou universitaire, Indemnités Journalières (Maximum 365 jours).

Au-delà des prestations définies ci-dessus, l'assuré bénéficie d'un « CAPITAL SANTE » à concurrence d'un montant global maximal par accident de 2 000 € (3 000 € pour les enseignants, dirigeants et athlètes de haut niveau). Ce Capital Santé est disponible en totalité à chaque accident. Si l'a été entamé ou épuisé à l'occasion d'un premier accident, il ne reconstruit en cas d'accident ultérieur. L'assuré pourra disposer de ce capital pour le remboursement, après intervention de ses régimes de prévoyance obligatoire et complémentaire, et sur justificatifs, de toutes les dépenses suivantes sous réserve qu'elles soient prescrites médicalement et directement liées à l'accident pris en charge : Dépassements d'honoraires médicaux ou chirurgicaux, prestations hors nomenclature ou non remboursables par la Sécurité Sociale; Bris de lunettes et perte de lentilles durant les activités sportives; Dents fracturées; Prothèses déjà existantes nécessitant une réparation ou un remplacement; En cas d'hospitalisation: majoration pour chambre particulière (les suppléments divers de confort personnel : téléphone, télévision, etc. ne sont pas pris en compte) / si le blessé est mineur : le coût d'hébergement d'un parent accompagnant facturé par l'hôpital, ainsi que les frais de trajet dans la limite de 0,25 € par km; Frais de transport pour se rendre au centre de soins prescrites médicalement, dans la limite de 0,25 € par km; Frais de transport des accidentés pour se rendre de leur domicile au lieu de leurs activités scolaires, universitaires, professionnelles, dans la limite de 0,25 € par km; Frais de séjour médicalement prescrits en centre de réduction traumatologique sportive; Frais d'ostéopathie (ils devront être prescrits et pratiqués par un médecin praticien); Et d'une façon générale tous frais de santé prescrits par un médecin praticien.

(*) Majoration de 10% par année à charge de moins de 18 ans dans la limite de 50% du capital garanti. (**) Capital versé pour une INF de 100%, réductible en fonction du taux d'invalidité. LES OPTIONS COMPLÉMENTAIRES : Souscrite de la protection des licenciés et conscients du devoir d'information que la loi fait peser sur elle, la FFJDA a souscrit auprès de la MUTUELLE DES SPORTIFS, par l'intermédiaire de MDS CONSEIL, un contrat de prévoyance qui permet de bénéficier, au-delà du régime de base attaché à la licence, de garanties complémentaires (Invalidité Permanente, Décès, Indemnités Journalières). Le licencié désireux de souscrire une garantie optionnelle devra remplir le formulaire de souscription disponible auprès du club ou téléchargeable sur le site Internet de la FFJDA (www.ffjudo.com) et le renvoyer à MDS CONSEIL (à l'adresse indiquée ci-dessous) en joignant un chèque à l'ordre de MDS CONSEIL du montant de l'option choisie. L'ASSISTANCE (souscrite par la FFJDA, par l'intermédiaire de MDS CONSEIL, auprès de MUTUELLE ASSISTANCE) : Rapatriement ou transport sanitaire; Visite d'un membre de la famille en cas d'hospitalisation supérieure à 10 jours à l'étranger; Prise en charge des frais médicaux, en complément des versements effectués par les organismes de protection sociale, à concurrence de 15 500 €, déduction faite d'une franchise de 15,24 € par dossier; Rapatriement, transport du corps en cas de décès et prise en charge des frais de cercueil à hauteur de 2 300 €. L'assistance n'intervient qu'après appel au 01 45 16 65 70.

Pour tous renseignements ou toute déclaration de sinistre, contactez : MDS CONSEIL - 43 rue Scheffer - 75016 PARIS // Tel. 01 53 04 86 16 / Fax. 01 53 04 86 10 / E-Mail : contact@grpmds.fr. SASU de courtage et de Conseil au Capital de 330 144 € - SIRET 434 560 156 00011- APE 66222 - N° immatriculation ORIAS: 07 001 479 (www.orias.fr) - Garantie financière et assurance de responsabilité professionnelle conformes aux articles L.530-1 et L.530-2 du code des assurances. Ce document n'est pas un contrat d'assurance. Il ne reprend que les grandes lignes des contrats Allianz n° 49646610 et Mutuelle des Sportifs n° 2036 (notices d'information téléchargeables sur le site internet de la FFJDA www.ffjudo.com). Ce document n'engage pas la responsabilité de MDS CONSEIL, ALLIANZ, MUTUELLE DES SPORTIFS et FFJDA au-delà des limites des contrats précités. En cas de réclamation, l'assuré peut s'adresser au Service Réclamations : 01.53.04.86.30 - 01.53.04.86.10 - Reclamations@grpmds.com - Groupe MDS - Service Réclamations - 2/4 rue Louis David - 75782 Paris Cedex 16





Attestation de licence Saison 2015/2016

Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées

FF Judo
Institut du Judo
2125, Avenue de la Porte de Châtillon
75680 Paris Cedex 14

N° du club : [REDACTED]
Club : [REDACTED]
N° de licence : [REDACTED]
Nom : [REDACTED]
Sexe : [REDACTED]
Né le : [REDACTED]

Nous soussignés, Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées,
représentée par son Président **Jean-Luc Rougé**

Attestons que [REDACTED] né(e) le [REDACTED] est licencié(e) depuis le [REDACTED] pour la
saison 2015/2016

Délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Paris le 28/05/2015

Fédération Française de Judo, Jujitsu,
Kendo et disciplines associées
Institut du Judo
2125, Avenue de la Porte de Châtillon
75680 Paris Cedex 14

Jean-Luc Rougé

Président

LICENCE OFFICIELLE FFJDA 2015 - 2016



CEtte CARTE EST MA LICENCE. Elle me donne droit aux garanties d'assurance responsabilité civile du contrat d'assurance souscrit par la FFJDA, à déclarer avoir été informé(s) de mes droits à souscrire l'assurance accidents corporels et de la possibilité de souscrire des garanties complémentaires.

Signature obligatoire de l'adhésif

2015/2016

FFJDA - 21 - 25 av. de la porte de Châtillon
75614 PARIS - Tél : 01 40 52 16 16



Blaise DUBOIS
Né le 12/06/1965
1er DAN Judo, Jujitsu

Attestation de Grade

Nous soussignés, Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées,
représentée par son Président **Jean-Luc Rougé**.

Attestons que **Blaise DUBOIS**
né le **12/06/1965**
a obtenu son grade de ceinture noire Judo, Jujitsu.
1er DAN le 12/06/1965

Délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à PARIS le 28/05/2015

Jean-Luc Rougé

Président